

**Séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
du mardi 1<sup>er</sup> septembre 2009**

**ORDRE DU JOUR**

**10 – Sujets d'ouverture**

- 10.01** Ouverture de la séance
- 10.02** Demande de dérogation mineure - période d'intervention du public
- 10.04** Conseil d'arrondissement - séance ordinaire - 1<sup>er</sup> septembre 2009 - ordre du jour - adoption
- 10.05** Période de questions du public
- 10.06** Période de questions des membres du conseil
- 10.07** Dépôt de documents par le secrétaire d'arrondissement
- 10.08** Prendre acte du dépôt du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 15 juillet 2009
- 10.09** Prendre acte du dépôt du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 6 août 2009
- 10.10** Prendre acte du dépôt du procès-verbal de l'assemblée publique de consultation tenue le 10 août 2009

**12 – Orientation**

- 12.01** Prendre acte du dépôt du bilan du Plan d'action en santé et sécurité au travail 2008
- 12.02** Prendre acte du dépôt du Bilan 2008 incluant le suivi du Plan d'action en matière d'égalité en emploi 2008-2010
- 12.03** Appuyer la démarche de l'arrondissement du Sud-Ouest visant l'application du Programme Réussir @ Montréal - Commerce pour la partie de la rue Notre-Dame située à l'est de la rue Guy faisant partie du territoire de Ville-Marie

**20 – Affaires contractuelles**

- 20.01** Accorder un contrat à l'entreprise L.M.L. Paysagiste et Frères Inc. pour l'aménagement d'un revêtement synthétique d'un terrain multisport au parc Toussaint-Louverture au montant de 120 528,12 \$ (SP-24-09-27)
- 20.02** Modifier la résolution CA09 240300 afin de corriger le nom d'un organisme devant recevoir une contribution
- 20.03** Accorder une contribution à divers organismes pour un montant total de 2 750 \$ : Jardin communautaire Sainte-Marie, Espace Libre et Éco-quartier Sainte-Marie
- 20.04** Accorder une contribution à divers organismes pour un montant total de 6 150 \$ : Jardin communautaire Sainte-Catherine, Association des résidants et résidentes des Faubourgs de Montréal, 1001 Visages, Marché Public Frontenac et Association sportive et communautaire du Centre-Sud
- 20.05** Accorder une contribution à divers organismes pour un montant total de 3 900 \$ : Association sportive et communautaire du Centre-Sud et YWCA de Montréal - Y des femmes
- 20.06** Accorder aux Entreprises Ventec inc. un contrat de 127 235,52 \$ pour le réaménagement de la rue Saint-Marc, entre le boulevard René-Lévesque et la rue Baile
- 20.07** Accorder au groupe Teknika HBA un contrat au montant de 90 390,30 \$ pour la surveillance des travaux de reconstruction des conduites d'eau potable et d'égout unitaire et de réfection de la chaussée de la rue Montcalm, entre le boulevard De Maisonneuve Est et la rue Robin
- 20.08** Modifier la résolution CA08 240839 relative à la location d'un tracteur frontal chez Lange Patenaude équipement ltée (30 086,88 \$)
- 20.09** Modifier la résolution CA09 240367 afin de corriger l'imputation budgétaire relative à la contribution de 3 500 \$ à Sentier Urbain pour la naturalisation de la rue Magnan
- 20.10** Accorder un appui financier à divers organismes pour un montant total de 17 800 \$ : Association des résidants et résidentes des Faubourgs de Montréal, Le Club des Bons Vivants - Centre Jean-Claude Malépart, Taillissimo - Centre d'éducation et d'action des femmes de Montréal, Gestion des Trois Pignons inc., Comité d'actions citoyennes - Éco-quartier Sainte-Marie et Centre Jean-Claude Malépart
- 20.11** Accorder une contribution financière à divers organismes pour un montant total de 5 500 \$ : Association sportive et communautaire Camillien-Houde inc. et Club Optimiste St-Jacques de Montréal
- 20.12** Accorder des contributions à divers organismes pour un montant total de 5 625 \$ : Société de Saint-Vincent-de-Paul de Montréal, GRIS Montréal, Les jardins communautaires Sainte-Catherine d'Alexandrie, Jardin communautaire Médéric-Martin, Fondation du Cégep du Vieux-Montréal, 1001 Visages, L'anonyme, Jeune conseil de Montréal, Fondation de l'hôpital de Montréal pour enfants, Écoquartier Sainte-Marie et Conscience urbaine

- 20.13** Accepter le prêt d'une resurfaeuse (zamboni) de la Direction des sports du Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle à l'aréna Camillien-Houde pour une durée indéterminée
- 20.14** Modifier la résolution CA09 240382 afin d'annuler la contribution à l'organisme Capacité culturelle
- 20.15** Accorder un contrat au montant de 225 525 \$ à Le Berger Blanc pour le service de fourrière pour animaux de l'Arrondissement pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2012
- 20.16** Accorder à Démix Construction inc. le contrat pour les travaux de construction de ralentisseurs (dos d'âne) allongés sur les rues Dufresne, Poupart et Olivier-Robert au montant de 62 387 \$ (SI-24-09-06)
- 20.17** Accorder une contribution de 25 000 \$ à La Corporation de développement urbain du Faubourg Saint-Laurent dans le cadre du Programme de soutien financier aux organismes à caractère économique de l'Arrondissement
- 20.18** Accorder une contribution de 150 \$ à la compagnie de création théâtrale In Extremis
- 20.19** Accorder à Construction Arcade un contrat au montant de 119 888,65 \$ pour la reconstruction du mur de soutènement sis au 2850 chemin Hill Park dans le cadre de la réalisation du Programme de réfection routière 2009 - SP-24-09-28
- 20.20** Accorder une contribution à divers organismes pour un montant total de 26 000 \$ : Université Concordia, Association du village Shaugnessy, Innovation jeunes, CASA JMSB, Manoir Charles Dutaud, Festival de musique de Chambre, Association de la communauté copte orthodoxe de Montreal, YWCA (Fondation Y Femmes de Montréal), EMBA de l'UQAM, Student Society of Mc Gill University, Club Mount Stephen, Association des familles du Parc Percy Walter, Les Amis du Parc Percy Walter
- 20.21** Accorder à Construction Arcade un contrat de 148 000 \$ pour l'exécution des travaux de construction d'une rampe de disposition des déchets dans la cour du 2915, rue Sainte-Catherine Est (SP-24-09-26) et autoriser une dépense maximale de 164 932 \$ (TTC)
- 20.22** Accorder des contributions à divers organismes pour un montant total de 6 849 \$ : Les Amis de la vallée du Saint-Laurent, Centre de recherche sur l'atelier de l'Arche, Théâtre Longue Vue la suite LV2, L'Anonyme, Centre de jour Saint-James, Club Richelieu Montréal, Société historique de Montréal, Refuge des jeunes de Montréal, Regroupement des commerçants et propriétaires de la rue Ontario, Fondation Jacques-Bouchard et FEEJAD
- 20.23** Accorder des contributions à divers organismes pour un montant total de 6 500 \$: Institut d'Études Méditerranéennes de Montréal et Association des locataires et Loisirs 1100
- 20.24** Accorder un contrat à l'entreprise Terrassement Ahuntsic Inc. pour l'aménagement de l'infrastructure d'un terrain multisport au parc Toussaint-Louverture au montant de 363

889,24 \$ (SP-24-09-25)

- 20.25** Octroyer à BP Asphalte le contrat pour les travaux de reconstruction de sections de trottoirs et de bordures sur différentes rues de l'Arrondissement au montant de 245 730 \$ (soumission SP-24-09-30)
- 20.26** Accorder à la firme Norgéreq Ltée le contrat d'une valeur de 307 893,34 \$ pour la réalisation des travaux de rénovation et les travaux liés à l'adaptation universelle du chalet du parc Toussaint-Louverture
- 20.27** Modifier la résolution CA09 240305 afin de changer le montant de la contribution versée au « Festival du Monde arabe » de 15 000 \$ à 30 000 \$

### **30 – Administration et finances**

- 30.01** Prendre acte du dépôt du rapport sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires en toute matière (système « GDD ») pour la période du 1<sup>er</sup> juin au 31 juillet 2009
- 30.02** Affecter la somme de 200 000 \$ provenant de la réserve pour imprévus de l'arrondissement afin de financer les actions de développement durable
- 30.03** Affecter la somme de 300 000 \$ provenant de la réserve pour imprévus pour l'achat et la distribution des sacs de recyclage
- 30.04** Affecter la somme de 170 000 \$ provenant de la réserve pour imprévus de l'arrondissement afin de financer le projet de piétonnisation de la rue Sainte-Catherine à l'été 2010
- 30.05** Radier la somme de 226,19 \$ et tout solde dû par Construction Denis Ouellet Inc relativement au montant impayé de permis d'obstruction du domaine public
- 30.06** Prendre acte du rapport semestriel d'évolution budgétaire 2009 et du rapport sur l'entretien du parc du Mont-Royal pendant la saison hivernale
- 30.07** Prendre acte du dépôt du rapport sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires en matière de ressources financières (système « Simon ») pour la période du 1<sup>er</sup> juin au 31 juillet 2009
- 30.08** Ratifier une dépense de 99,33 \$ pour l'achat d'un arrangement floral à l'occasion du décès du père de madame Céline Provost, employée de l'arrondissement
- 30.09** Autoriser le désistement sans frais d'une requête introductive d'instance instituée le 23 juillet 2008 pour la somme de 45 111,24 \$
- 30.10** Accorder un montant de 40 000 \$ en provenance des surplus du fonds d'action Ville-Marie pour couvrir des travaux non prévus au programme fonctionnel et technique et pour finaliser les dépenses reliées à la chute à livres, le système de sécurité 3M et autres travaux mineurs à la demande de l'arrondissement - Projet de construction de la

## 40 – Réglementation

- 40.01** Rue Sainte-Catherine et boulevard Saint-Laurent - coin sud-est de l'intersection - projet particulier - adoption du 2<sup>e</sup> projet de résolution
- 40.02** Accorder une dérogation mineure pour la construction d'une pergola à la garderie située au 1547, avenue des Pins Ouest (Centre universitaire de santé McGill)
- 40.03** Accepter un versement de 21 020 \$ relatif à des frais de parcs liés au permis de construction pour l'emplacement situé sur le côté ouest de l'avenue De Lorimier, au nord du boulevard René-Lévesque
- 40.04** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (CA-24-011), une résolution autorisant l'agrandissement de la salle mécanique de l'aréna Camillien-Houde situé au 1696, rue Montcalm - adoption
- 40.05** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble CA-24-011, une résolution autorisant l'occupation du rez-de-chaussée du 1251, rue De Champlain, à des fins de restaurant-traiteur - adoption du 2<sup>e</sup> projet de résolution
- 40.06** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (CA-24-011), une résolution autorisant la construction d'une salle de concert pour l'Orchestre symphonique de Montréal dans le quadrant Nord-est de l'îlot de la Place des Arts, en bordure de la rue Saint-Urbain et du boulevard De Maisonneuve - adoption du 2<sup>e</sup> projet de résolution
- 40.07** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (CA-24-011), une résolution autorisant l'occupation résidentiel au rez-de-chaussée pour le bâtiment sis au 1061, rue Saint-Alexandre - adoption du 2<sup>e</sup> projet de résolution
- 40.08** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (CA-24-011), une résolution autorisant la modification du projet d'ensemble résidentiel comportant 64 logements en bordure de l'avenue Cedar, à l'ouest de l'Hôpital général de Montréal, pour y permettre l'implantation d'une clinique médicale - adoption du 1<sup>er</sup> projet de résolution
- 40.09** Autoriser une dérogation mineure relativement à la projection de saillies devant les plans de façade du 1550, boulevard De Maisonneuve Ouest (pavillon GM de l'Université Concordia)
- 40.10** Autoriser l'exposition temporaire de sculptures provenant d'une collection privée, sur la rue de la Commune et dans le parc Marguerite-Bourgeoys, du 2 septembre 2009 au 30 septembre 2010

- 40.11** Adopter, dans le cadre du Programme triennal d'immobilisations 2009-2011, un règlement autorisant un emprunt de 1 926 000 \$ pour la réalisation du Programme de réfection routière de l'arrondissement - adoption
- 40.12** Autoriser la tenue d'événements sur le domaine public (saison 2009 - 5<sup>e</sup> partie, B) et édicter une ordonnance
- 40.13** Édicter une ordonnance exemptant le propriétaire du bâtiment situé au 2710, rue Ontario Est, au coin de la rue Bercy, de l'obligation de fournir une unité de stationnement exigible et verser la somme de 3 500 \$ au fonds de compensation
- 40.14** Édicter une ordonnance en vertu du Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984 modifié), exemptant le propriétaire du bâtiment situé au 2100, rue Dufresne de l'obligation de fournir 4 unités de stationnement exigibles - Demande de fonds de compensation
- 40.15** Adopter un règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) afin de changer l'affectation d'un secteur d'usages culturels E.5(1) par la catégorie C.4C de la famille commerce et la catégorie H de la famille habitation - secteur délimité au sud par le boulevard De Maisonneuve Ouest, au nord par la rue Sherbrooke Ouest et à l'est par la rue Stanley - adoption du 2<sup>e</sup> projet
- 40.16** Autoriser la tenue de la « Parade des grands bisous » et du spectacle « Le grand baiser, rendez-vous sur la place des Festivals », le 7 septembre 2009, dans le cadre de l'inauguration de la place des Festivals, et édicter les ordonnances
- 40.17** Autoriser la tenue de l'événement « Je m'affiche pour la culture! », sur la place des Festivals, dans le cadre des Journées de la Culture, du 25 au 27 septembre 2009 et édicter les ordonnances
- 40.18** Autoriser la programmation d'événements sur le domaine public (saison 2009, 7<sup>e</sup> partie, A) et édicter les ordonnances
- 40.19** Adopter un règlement sur l'occupation du domaine public par l'Éco-quartier Sainte-Marie lui permettant d'occuper le domaine public à l'occasion de travaux effectués dans le cadre Programme de verdissement des ruelles - avis de motion
- 40.20** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (CA-24-011), une résolution autorisant la construction d'un équipement de ventilation nécessaire au réseau de métro de Montréal dans un terrain vague en bordure de la rue Hermine
- 40.21** Demander au comité exécutif d'édicter les ordonnances afin de rendre le Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des secteurs commerciaux applicable à 3 secteurs du Vieux-Montréal dans le cadre du programme Réussir@Montréal-Commerce
- 40.22** Demander au comité exécutif d'édicter l'ordonnance requise afin de rendre le Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des secteurs commerciaux applicable au secteur « Vieux-Montréal / Notre-Dame Ouest » dans le cadre du Programme Réussir@Montréal-Commerce (RCG 07-028)

- 40.23** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (CA-24-011), une résolution autorisant la construction et l'occupation d'un édifice commercial et résidentiel sur les lots 1 341 039, 1 341 036, 3 550 498 et 1 341 037 situés au nord-est de l'intersection des rues Sainte-Catherine et Mackay, et ce, conformément aux modifications demandées au dossier et exprimées par les comités
- 40.24** Demander une modification au Plan d'urbanisme pour le bâtiment portant le numéro 1, avenue du Casino - transmission au conseil de Ville pour adoption
- 40.25** Adopter un Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282), afin d'assurer la concordance au Plan d'urbanisme concernant les changements apportés au Plan d'urbanisme sur les lots 2 988 178 , 2 988 179 et 2 988 180 occupés par le Casino de Montréal
- 40.26** Adopter, en vertu du règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (CA-24-011), une résolution autorisant la construction et l'occupation d'un ensemble résidentiel situé dans le quadrilatère compris entre les rues Parthenais, Laforce, De Lorimier et Sainte-Catherine
- 40.27** Accorder une dérogation mineure relative à l'aménagement d'une aire de stationnement comportant 4 unités de stationnement en cour avant de l'avenue Goulet pour le bâtiment projeté au 2025, avenue Papineau
- 40.28** Donner un avis de motion en vue de modifier à une séance ultérieure le Règlement sur les tarifs de l'arrondissement de Ville-Marie au Chapitre II sur l'accès aux équipements culturels et sportifs
- 40.29** Édicter une ordonnance en vertu du Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984 modifié), exemptant le propriétaire du bâtiment projeté au 2025, avenue Papineau de l'obligation de fournir 1 unité de stationnement exigible - demande de fonds de compensation

## **60 – Information**

- 60.01** Prendre acte du dépôt de divers documents relatifs au projet de piétonnisation de la rue Sainte-Catherine
- 60.02** Prendre acte du dépôt du rapport du maire sur la situation financière de l'arrondissement de Ville-Marie

## **70 – Autres sujets**

- 70.01** Abroger le Règlement sur la fixation des séances ordinaires du conseil - adoption

- 70.02** Approuver la convention relative à l'exploitation du casse-croûte de l'aréna Camillien-Houde avec l'Association sportive et communautaire du Centre-Sud inc. se terminant le 31 août 2010
- 70.03** Transmettre au Comité exécutif une demande d'intervention en matière de sécurité publique
- 70.04** Levée de la séance